

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LISETTE LTÉE	Numéro de permis 2009508	Date d'inspection Le 22 septembre 2025	
Nom de l'établissement La garderie des Petits Pêcheurs 3		Numéro de téléphone (506) 577-4844	
Adresse 12 chemin Robichaud Cap-Pelé NB E4N 1Y8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah Babineau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité était sur les lieux pour faire un inspection de surveillance.

La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants :

- Alimentation
- Aire de jeu extérieure
- Matériel et équipement de l'aire de jeu extérieure

Lors de l'inspection de surveillance, la Mentore en Assurance de la Qualité a observé, dans le parc de jeu extérieur à droite, que le bas de la clôture est en train de briser. La Mentore en Assurance de la Qualité recommande de garder un œil dessus et le réparer au besoin. La Mentore en Assurance de la Qualité a également remarqué qu'un bac était brisé. L'éducatrice en charge a mentionné qu'elle va le vérifier et le jeter au besoin.

La mentore en assurance de la qualité a observé les enfants pendant leur transition de la collation (boîte à dîner) à la causerie.

Le ratio a été respecté lors de la l'inspection.

original signé par
Sarah Babineau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 septembre 2025

Date

original signé par
Shaina LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2025

Date